

Cote du document:	<u>EB 2007/92/R.28/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>12 c) iii)</u>
Date:	<u>13 décembre 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du Président**

### **Proposition de don au Népal pour le**

### **Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-douzième session  
Rome, 11-13 décembre 2007

---

Pour: **Approbation**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après.

### **Kati Manner**

Chargée de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2790  
courriel: [k.manner@ifad.org](mailto:k.manner@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Recommandation d’approbation</b>	<b>iii</b>
<b>Carte de la zone du projet</b>	<b>iv</b>
<b>Résumé du don</b>	<b>v</b>
<b>I. Le projet</b>	<b>1</b>
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	3
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	3
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	4
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	5
K. Durabilité	6
<b>II. Instruments juridiques et autorité</b>	<b>6</b>
<b>III. Recommandation</b>	<b>6</b>
<b>Annexe</b>	
Garanties importantes incluses dans l'accord de don négocié	7
<b>Appendices</b>	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	2

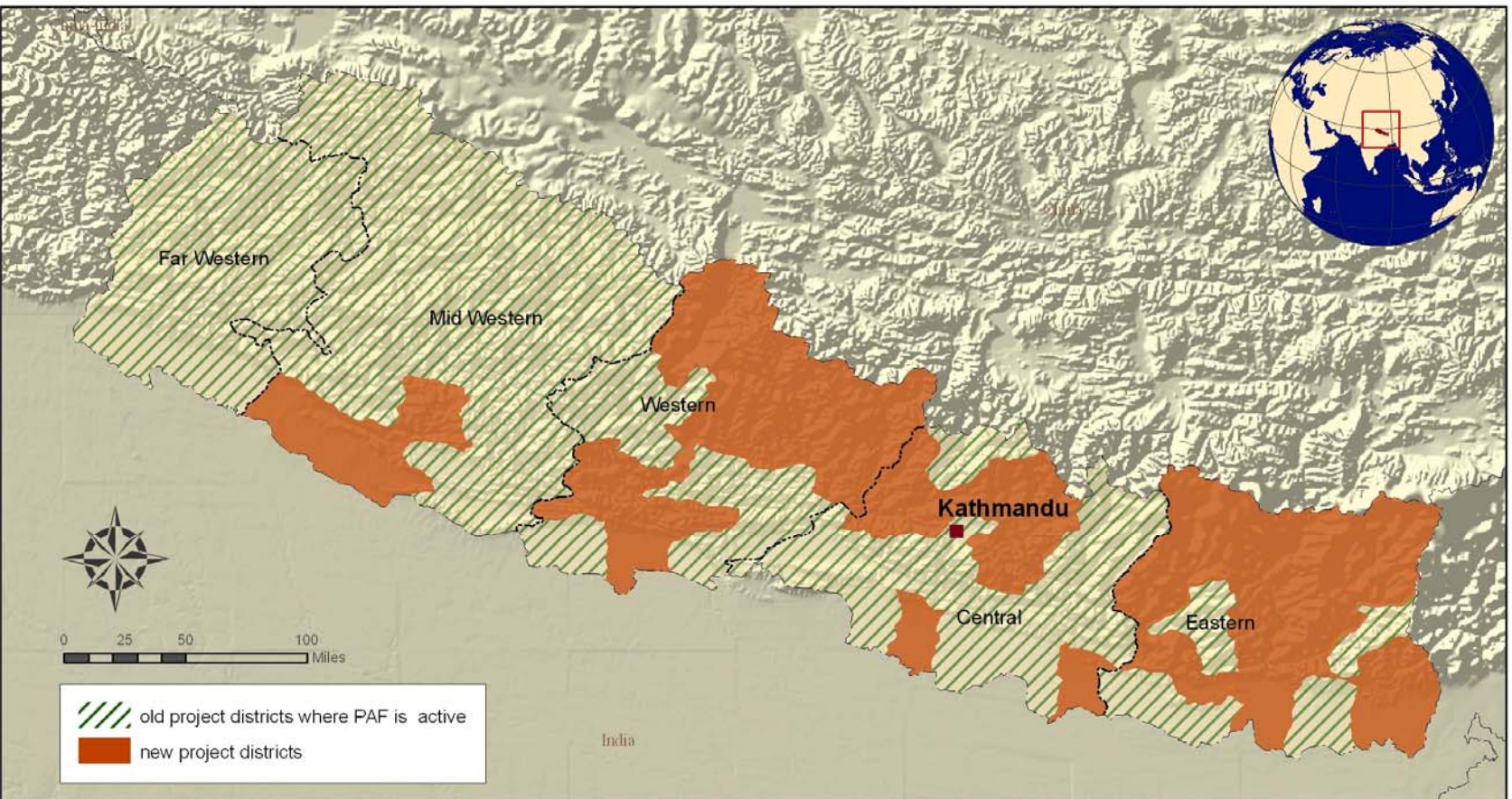
## **Sigles et acronymes**

CDD	Comité de développement des districts
CDV	Comité de développement villageois
FRP	Fonds pour la réduction de la pauvreté
IDA	Association internationale de développement

## **Recommandation d'approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don au Népal pour le Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II, telle qu'elle figure au paragraphe 36.

## Carte de la zone du projet



**Source:** FIDA  
Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## Népal

### Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II

#### Résumé du don

<b>Institution initiatrice:</b>	Association internationale de développement
<b>Pays bénéficiaire du don:</b>	Népal
<b>Organisme d'exécution:</b>	Fonds pour la réduction de la pauvreté
<b>Coût total du projet:</b>	113 millions de USD
<b>Montant du don du FIDA:</b>	2,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 4 millions de USD)
<b>Cofinancier:</b>	Association internationale de développement
<b>Montant du cofinancement:</b>	Association internationale de développement: 100 millions de USD
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Don
<b>Contribution du pays bénéficiaire du don:</b>	1 million de USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	8 millions de USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Association internationale de développement





# Proposition de don au Népal pour le Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II

## I. Le projet

### A. Principal créneau de développement visé par le projet

1. Le Fonds pour la réduction de la pauvreté (FRP) est né comme instrument de développement à l'initiative des communautés afin d'affronter les problèmes connexes de pauvreté rurale et d'exclusion sociale. En avril 2004, l'Association internationale de développement (IDA) a octroyé un don de 15 millions de USD pour le financement du Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase I (FRP I). Celui-ci était conçu comme un projet pilote mis en œuvre dans six districts sélectionnés sur la base de leur indicateur de développement humain, de leur localisation (collines, montagnes et Teraï) et du fait qu'il s'agissait ou non de zones touchées par des conflits. À l'issue de la phase initiale d'organisation, le rythme d'exécution du projet s'est rapidement accéléré du fait des demandes – plus importantes que prévues et en constante augmentation – des communautés rurales. À la suite du processus de paix et des accords conclus entre les partis politiques, on assiste à une volonté nouvelle de s'attaquer à l'inégalité et à la pauvreté dans le pays. Les efforts déployés pour que le développement atteigne rapidement les zones reculées les plus pauvres du Népal reposent sur un éventail de programmes à assise communautaire. Parmi ces programmes, le FRP est considéré comme particulièrement important dans la mesure où il est parvenu, à ce jour, à cibler effectivement les communautés pauvres et, parmi elles, les plus marginalisées, à améliorer l'accès aux services de base et à augmenter les revenus. Le projet proposé reprendra les mêmes techniques de ciblage et les mêmes profils de bénéficiaires que la première phase mais étendra progressivement sa portée à l'ensemble du pays, au rythme de 15 districts supplémentaires chaque année.

### B. Financement proposé

#### Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde au Népal un don d'un montant de 2,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 4 millions de USD) pour contribuer au financement du Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II.

#### Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. L'allocation fixée pour le Népal au titre du SAFP est de 16,13 millions de USD sur les trois ans du cycle SAFP (2007-2009). Le don proposé se situe largement en deçà de cette allocation.

#### Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

4. Le Népal est considéré comme un pays classé "rouge" au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette. C'est pour cette raison qu'un appui lui est fourni sous forme de don.

#### Flux de fonds

5. Le montant du don du FIDA sera déposé sur un compte spécial en dollars des États-Unis qui servira à financer les dépenses du projet. Les décaissements du compte spécial seront effectués sous forme de remboursement au Trésor public. Le gouvernement déblocquera le budget en trois tranches, sous forme de dotations forfaitaires, conformément à la procédure de déblocage des fonds du Gouvernement du Népal.

### **Modalités de supervision**

6. L'Association internationale de développement (IDA) est l'institution coopérante pour le projet. Le FIDA participera à la mission de supervision afin d'examiner la composante renforcement des capacités.

### **Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA**

7. Demande de dérogation à la politique concernant les taxes: Dans un souci d'harmonisation optimale avec les procédures appliquées par l'IDA, le Gouvernement du Népal a demandé qu'il soit dérogé aux Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole et à ses politiques et procédures normalisées afin d'autoriser l'utilisation des fonds du don pour le paiement des taxes, dans la même mesure que ce qui est autorisé dans le cadre du financement de l'IDA, lorsque des exemptions fiscales ne sont pas prévues.

### **Gouvernance**

8. Les mesures suivantes sont prévues afin de renforcer les aspects du don du FIDA qui ont trait à la gouvernance: i) l'engagement ferme du gouvernement à mettre en œuvre des investissements en faveur de la réduction de la pauvreté; ii) l'engagement ferme du gouvernement et du conseil d'administration du FRP en faveur de l'intensification de la performance du FRP; iii) une structure organisationnelle, un rayon d'action et des procédures solides; iv) un conseil d'administration du FRP composé de personnes dotées de grandes qualités d'indépendance et de professionnalisme; v) un directeur exécutif compétent et efficace possédant une longue expérience de la collaboration avec des programmes à assise communautaire; vi) un secrétariat du FRP compétent et responsable, regroupant des personnes expérimentées et qualifiées ayant eu des contacts directs avec les meilleures pratiques dans le cadre d'opérations similaires menées dans d'autres pays ou ailleurs au Népal; vii) une démarche communautaire novatrice et impulsée par la demande, en mesure de générer une réaction forte et positive de la part des communautés rurales et des autorités locales; viii) des procédures opérationnelles et une structure de contrôle interne bien établies; ix) une approche harmonisée du système national concernant la gestion financière et la passation de marchés; et x) l'ouverture à la transparence, à la gouvernance renforcée et à l'obligation de rendre des comptes, en application de la loi de 2007 sur le droit à l'information.

## **C. Groupe cible et participation**

### **Groupe cible**

9. Conformément à la Politique du FIDA en matière de ciblage, le groupe cible du projet est composé des membres des communautés pauvres et socialement défavorisés. Le FRP a recours à des incitations afin d'encourager l'intégration des femmes, des dalits et des populations autochtones (*janajatis*) comme membres et bénéficiaires des organisations communautaires ainsi qu'à des postes décisionnels au sein de ces mêmes organisations. En 2005-2006, 66% des membres des organisations communautaires étaient des femmes, 43% des dalits et 29% appartenaient à des populations autochtones. Cinquante-cinq pour cent des postes décisionnels étaient occupés par des femmes, 50% par des dalits et 26% par des membres de populations autochtones. L'importance accordée à la participation se vérifie tant à la base qu'au niveau du conseil d'administration, où des représentants des groupes marginalisés dirigent le FRP. Le FRP II adoptera la même démarche.

### **Méthode de ciblage**

10. Avant de démarrer les activités et de procéder à la sélection de comités de développement villageois (CDV) dans chaque district, le FRP effectue une évaluation sociale du district afin d'apprécier et de cartographier les indicateurs d'exclusion et de pauvreté. Au niveau du village, les organisations partenaires travaillent de

concert avec les communautés, sur la base de méthodes participatives, afin d'identifier et d'impliquer les populations pauvres et socialement défavorisées.

### **Participation**

11. La participation des groupes traditionnellement exclus du fait du sexe, de l'ethnicité, de la caste et de la localisation constitue la pièce maîtresse du projet. La démarche communautaire impulsée par la demande adoptée par le projet accorde la priorité au renforcement des institutions villageoises et au transfert des responsabilités décisionnelles et des ressources aux communautés.

## **D. Objectifs de développement**

### **Objectifs clés**

12. Le projet a comme objectif de développement l'amélioration des conditions de vie, des moyens de subsistance et du pouvoir d'action des ruraux pauvres, en particulier des groupes marginalisés pour des raisons liées au sexe, à l'ethnicité, à la caste ou à la localisation.

### **Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions**

13. Le FRP renforcera les capacités des organismes locaux (comités de développement villageois [CDV]) et des comités de développement des districts (CDD) dans le domaine de la planification et du suivi en faveur des pauvres et autres thèmes importants afin de promouvoir une planification participative et la fourniture de services pour le développement local.

### **Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA**

14. Le projet est en harmonie avec les objectifs du Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010 dans la mesure où les activités qu'il appuie ont trait à l'emploi agricole et extra-agricole ainsi qu'au développement de l'entreprise; à la mise en place d'une gamme élargie de services financiers en milieu rural; et à la participation aux processus politiques nationaux et locaux associés à l'intégration sociale et à l'accès aux ressources naturelles et à leur gestion.

## **E. Harmonisation et alignement**

### **Alignement sur les priorités nationales**

15. Le projet coïncide avec la stratégie de réduction de la pauvreté du Népal, laquelle affronte le problème de l'inégalité et identifie explicitement l'exclusion sociale comme une gageure fondamentale de développement. La stratégie de réduction de la pauvreté, qui repose sur le dixième plan quinquennal pour 2002-2007, a pour premier objectif la diminution du taux global de pauvreté. Si l'amélioration générale de tous les services publics est essentielle pour le développement à long terme du Népal, l'accent est également mis sur l'exigence d'interventions plus ciblées en faveur des populations autochtones, des dalits et des femmes – message indiscutable que les pratiques d'exclusion du passé ne sont plus acceptables.

### **Harmonisation avec les partenaires du développement**

16. Depuis 2004, l'IDA est le partenaire extérieur du FRP. Outre le FIDA, le Ministère du développement international (DFID) du Royaume-Uni a indiqué qu'il envisageait de cofinancer la deuxième phase.

## **F. Composantes et catégories de dépenses**

### **Principales composantes**

17. Le projet comprend cinq composantes: i) petites infrastructures villageoises et communautaires (27%); ii) activités génératrices de revenu en faveur des groupes les plus pauvres et les plus marginalisés (31%); iii) innovations et programmes spéciaux (8%); iv) renforcement des capacités (28%); et v) gestion du projet (6%).
18. L'appui fourni par le FIDA portera sur la quatrième composante, à savoir le renforcement des capacités, et sur ses sous-composantes: i) mobilisation sociale des

groupes communautaires; ii) renforcement des capacités des organes locaux; iii) renforcement des capacités des groupes cibles engagés dans des activités génératrices de revenu; iv) appui à la finance rurale et communautaire; et v) information, suivi et évaluation.

### **Catégories de dépenses**

19. Les catégories de dépenses du don accordé par le FIDA sont au nombre de deux: i) dons forfaitaires et services de consultants fournis par les organisations partenaires (67,5%); et ii) biens, services de consultants (autres que ceux fournis par les organisations partenaires) et formation (32,5%).

## **G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats**

### **Principaux partenaires d'exécution**

20. Le projet sera mis en œuvre par le FRP et les organisations partenaires sous-traitantes – ONG, organisations à assise communautaire ou CDV/CDD, à condition qu'ils remplissent les critères d'admission du FRP.

### **Responsabilités en matière d'exécution**

21. Au niveau national, la gestion d'ensemble du projet relèvera du conseil d'administration du FRP, sous la présidence du premier ministre et la vice-présidence d'un administrateur à plein temps du FRP. Le conseil compte dix autres membres. Le directeur exécutif du FRP occupe les fonctions de secrétaire du conseil. La structure du FRP s'appuie sur un nombre limité de personnes recrutées à travers une procédure compétitive pour des contrats à durée déterminée ainsi que sur un certain nombre de consultants et/ou d'ONG recrutés ponctuellement en fonction des opérations. Au niveau régional, le FRP établit ses bureaux là où le volume de travail exige sa présence. Il travaille par l'entremise d'organisations partenaires recrutées sur une base compétitive dans le domaine de la mobilisation sociale et du renforcement des capacités au niveau communautaire. Ces organisations diffusent des informations relatives au projet; elles mobilisent et travaillent avec les groupements communautaires, renforcent leurs capacités de développement et de gestion des sous-projets proposés et assurent le suivi de la qualité de la participation.

### **Rôle de l'assistance technique**

22. Les organisations partenaires sous-traitantes doivent fournir un appui aux communautés sur un certain nombre d'aspects – notamment mobilisation sociale, préparation technique et soumission de propositions au FRP. Dans le cas de sous-projets plus complexes nécessitant des intrants d'ingénierie, les communautés bénéficient de l'assistance technique d'ONG ou du secteur privé.

### **Situation des principaux accords d'exécution**

23. Des accords avec des organisations partenaires seront conclus à travers des procédures d'appel d'offres.

### **Principaux partenaires financiers et montants engagés**

24. Le coût total du projet est de 113 millions de USD sur quatre ans. Les sources de financement sont un don du FIDA de 4 millions de USD (3,5%), un don de l'IDA de 100 millions de USD (88,5%), une contribution des bénéficiaires de 8 millions de USD (7,1%) et une contribution du gouvernement de 1 million de USD (0,9%).

## **H. Avantages et justification économique et financière**

### **Principales catégories d'avantages découlant du projet**

25. Les résultats attendus en référence au développement sont: i) l'amélioration de l'accès aux infrastructures et services sociaux et économiques à petite échelle, selon les priorités fixées par les communautés bénéficiaires; ii) la création d'emplois au niveau villageois – à court terme, la participation à la mise en œuvre des sous-projets et, à plus long terme, les emplois créés grâce aux activités économiques

promues par le FRP; iii) l'augmentation des revenus des ménages bénéficiaires; et iv) le renforcement de la participation et la possibilité pour les citoyens de prendre part à la prise de décision au niveau communautaire.

### **Viabilité économique et financière**

26. À ce jour, le FRP a soutenu tant les sous-projets de petites infrastructures communautaires (micro-irrigation, réseau routier, canaux/ponts, micro-centrale hydraulique, approvisionnement en eau, hygiène, écoles et dispensaires) que des activités génératrices de revenu (en rapport avec l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le commerce et les services). Les évaluations préliminaires indiquent de bons taux de rendement de ces investissements – entre 20 et 25%. En ce qui concerne les activités génératrices de revenu, une attention particulière est accordée à la faisabilité financière et aux liens avec les marchés ainsi qu'à la fourniture d'une assistance technique appropriée.

## **I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement**

### **Modalités de gestion des savoirs**

27. L'une des sous-composantes du projet porte exclusivement sur l'information, le suivi et l'évaluation. Dans le cadre de cette sous-composante, le FRP met l'accent sur l'utilisation efficace de supports imprimés et électroniques pour la diffusion d'informations concernant la nature et le rôle du FRP ainsi que la réduction de la pauvreté au sens large. Les exemples de réussite et d'innovation générés par le FRP seront recueillis sur le terrain et diffusés dans les médias, au moyen de reportages télévisés et d'émissions de radio.

### **Innovations en matière de développement**

28. Le projet comporte un guichet innovation à l'appui des propositions justifiant une attention particulière en raison de circonstances exceptionnelles ou donnant la preuve de modalités innovantes qui permettent d'améliorer les moyens de subsistance et d'atteindre les groupes cibles. Ces propositions peuvent avoir une portée nationale ou régionale et peuvent être parrainées par des organisations représentant ou travaillant avec les groupes cibles, les groupes cibles eux-mêmes et/ou les organes locaux. Durant la première phase du FRP, les exemples d'innovation ont été, entre autres, les filtres à l'arsenic, la culture forestière de la cardamome, la technique de refroidissement par évaporation pour la conservation des aliments et les projets de santé des femmes.

### **Approche d'élargissement**

29. Étant donné que le FRP I était conçu comme une opération pilote, de nombreux enseignements ont été tirés de l'expérience en référence à la démarche de développement communautaire adoptée dans les six districts initiaux. Cela facilitera l'élargissement progressif des activités, avec le FRP II, à 75 districts du pays. Afin de promouvoir un processus d'élargissement correctement planifié et géré, le FRP a commencé l'élaboration d'un plan à long terme (2007-2025) et a procédé à l'évaluation des besoins concernant l'organisation et les ressources humaines.

## **J. Principaux risques**

### **Principaux risques et mesures d'atténuation**

30. Le projet est confronté à trois risques majeurs:
- i) le FRP pourrait se heurter, au niveau national ou local, aux interférences politiques d'acteurs désireux d'utiliser le projet à des fins politiques. Ce risque est atténué par le fait que: a) le FRP est géré au niveau national par un conseil indépendant et fiable où siègent également des bénéficiaires; b) les opérations du FRP sont régies par des manuels de gestion financière et du projet qui fournissent des directives simples et claires, à tous les niveaux, pour la mobilisation communautaire et la sélection et l'exécution des sous-projets. Ces manuels font l'objet d'une diffusion élargie; c) la

conception du projet prévoit un système solide de gestion informatisée et les informations qu'il génère sont largement diffusées; et d) des dispositions appropriées sont en place pour la réalisation d'audits financiers internes et externes;

- ii) le conflit civil et la désorganisation pourraient avoir un impact négatif sur les opérations du FRP. Le projet a été mis en œuvre, avec succès, dans des districts où le conflit constituait déjà un risque élevé. Les mesures essentielles d'atténuation en appui à l'exécution d'un projet dans un contexte conflictuel comprennent l'accent permanent sur l'équité, la participation et l'intégration; et
- iii) l'élargissement rapide au niveau national peut constituer un sérieux problème pour l'équipe actuelle du FRP. Ce risque est atténué par la préparation d'un plan de vision à long terme (2007-2025) destiné à orienter les travaux à venir; la réalisation d'études sur le développement des ressources humaines et les besoins de restructuration de l'organisation; et le recrutement de personnel d'appui supplémentaire.

#### **Classification environnementale**

- 31. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le projet a été classé en catégorie B dans la mesure où il est probable qu'il n'aura aucun impact négatif significatif sur l'environnement.

#### **K. Durabilité**

- 32. Les perspectives de durabilité des sous-projets sont renforcées grâce au cofinancement communautaire des coûts (10% en moyenne), à la gestion communautaire des ressources durant l'exécution et au développement, par les communautés, de programmes spécifiques pour l'exploitation et l'entretien des investissements. Le FRP bénéficie d'un engagement fort de l'emprunteur, comme en témoigne la demande pour un élargissement significatif des activités dans le cadre du FRP II. De plus, le budget national actuel accorde la priorité aux dépenses en faveur des pauvres. Le gouvernement financera 20% des dépenses de fonctionnement de la deuxième phase.

### **II. Instruments juridiques et autorité**

- 33. Un accord de don entre le Népal et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le don proposé sera consenti au pays bénéficiaire. Les garanties importantes incluses dans l'accord de don négocié sont jointes en annexe.
- 34. Le Népal est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
- 35. Je certifie que le don proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

### **III. Recommandation**

- 36. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera au Népal un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (2 500 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Lennart Båge

## **Garanties importantes incluses dans l'accord de don négocié**

(Négociations conclues le 6 décembre 2007)

### **Suspension**

1. a) Le FIDA peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de don, conformément aux Conditions générales, en cas de survenance de l'un des faits énoncés dans celles-ci ou de l'un des faits ci-après:
  - i) le FIDA, après consultation avec le Gouvernement, considère que les avantages matériels du projet ne profitent pas suffisamment au groupe cible ou qu'ils profitent à des personnes étrangères à ce groupe, au détriment de ses membres;
  - ii) l'accord de financement de l'IDA a fait l'objet d'une suspension ou d'une révocation, ou l'un quelconque des faits indiqués dans l'accord de financement de l'IDA est survenu;
  - iii) le FIDA a notifié au Gouvernement que des allégations crédibles de corruption ou de pratiques frauduleuses en relation avec le projet ont été portées à son attention, et le Gouvernement n'a pris aucune mesure appropriée en temps utile pour y remédier à la satisfaction du FIDA;
  - iv) les marchés n'ont pas été ou ne sont pas passés conformément à l'accord de financement de l'IDA.
- b) Le FIDA suspend, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de don si une copie des états financiers vérifiés, en application de l'accord de financement de l'IDA, n'est pas transmise au FIDA dans les douze (12) mois à compter de la date de soumission des rapports financiers.

### **Conditions préalables à l'entrée en vigueur**

2. L'accord de don n'entre en vigueur qu'une fois réunies les conditions ci-après, sous réserve toutefois que la date d'entrée en vigueur ne soit pas antérieure au 15 juillet 2008:
  - a) l'accord de financement de l'IDA est entré en vigueur; et
  - b) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial.





## **Key reference documents**

### **Country reference documents**

Poverty reduction strategy paper

### **IFAD reference documents**

Revised World Bank Project Appraisal Document (PAD) and IFAD Extended Project Brief  
Key files  
COSOP

# Logical framework

Narrative summary	Performance indicators	Means of verification	Risks
<b>Development goal</b>			
Gender, ethnic and caste-related disparities reduced through greater inclusion of disadvantaged groups to development <sup>1</sup>	(i) 30% of the project beneficiary households have increased their incomes by at least 15% against the base year by end of project. (ii) At least 30 000 households belonging to the beneficiary group benefiting from increased access to community infrastructure by end of project. (iii) 20% of decision-making positions in community groups occupied by target groups (women 50%, janajati 20%, dalits 20%, extreme poor 40%).	Project MIS data and beneficiary assessments	Peace processes successfully under way
<b>Project purpose</b>			
Poor and excluded Communities are reached in an effective way and in coordination with other development projects through PAF.	(i) At least 30% of project beneficiary group members coming from target groups (women 50%, janajati 20%, dalits 20%, extreme poor 40%). (ii) Evidence of cost-effectiveness of PAF delivery mechanism/ Economic rates of return (ERRs) of sub-projects >15% (iii) Social mobilization processes and capacity building at the village level coordinated with other development activities and support community participation and excluded group's ability to have voice and influence at the community level.	MIS data Project Progress Reports  Structured field visits and beneficiary assessments	PAF is not politicised  Security situation does not deteriorate and affect implementation in project districts
<b>Expected outcomes</b>			
<p><b>Component One:</b> Small scale village and community infrastructure developed and serving the target groups</p> <p><b>Component Two:</b> Target groups benefiting from income generation projects</p> <p><b>Component Three:</b> Innovations Window and Special Programs utilized and generates innovative sub-projects</p> <p><b>Component Four:</b> Capacity building a) Mobilisation of community groups b) Capacity building for local bodies c) Capacity building for target groups engaged in IGAs d) Support to community and rural finance</p> <p><b>Component Five:</b> Administration of the PAF – the project is well managed and coordinated at national and regional levels</p>	<p>(i) improved rural infrastructure benefits at least 750 000 people (total population) by end of project (ii) O&amp;M measures are in place on completion of sub-projects for at least 85% of sub-projects.</p> <p>(i) At least 30% of IGA beneficiary households have increased their incomes by at least 15% by end of project.</p> <p>(i) Innovations generated by at least 200 Innovative/Special sub-projects.</p> <p>(i) At least 9500 groups formed/registered and operating successfully by end of project. (ii) Increased awareness by at least 2000 VDCs on selected topics/themes related to pro poor planning and social inclusion as well as PAF approach and activities. (iii) entrepreneurial skills by 80% of the beneficiaries improved through capacity building/training. (iv) Capacity of the communities in rural finance increased through training</p> <p>(i) Project operational manual is utilized and regularly reviewed and updated to reflect any changes in the field (ii) Effective monitoring, learning and evaluation system in place (iii) HR strategy updated and necessary staffing structure and positions in place</p>	<p>MIS data, Project Progress Reports Ex-post studies and impact evaluations.</p> <p>Baseline data will be established in new districts before sub-projects and will be followed by analysis afterwards</p> <p>Supervision field visits Process monitoring</p>	<p>Disadvantaged are able to come together in group.</p> <p>Villages are able to come together behind subprojects.</p> <p>Legitimate organisations interested. Capable POs across Nepal.</p> <p>There is sufficient demand for capacity building</p>

<sup>1</sup> Nepal RB-COSOP Strategic Objective no III (Dec 2006)

